

AU GROUPE RADICAL-SOCIALISTE

L'élection du bureau
Tous favorables au ministère
Paris, 27 mai. — La principale partie du « Bloc », le groupe radical-socialiste, a renouvelé ainsi son bureau...

LA COURSE PARIS-MADRID

Mort de M. Renault
Paris, 27 mai. — Une dépêche de Couche-Vérole annonce que Marcel Renault, victime du terrible accident que l'on sait, a succombé, cette nuit, à onze heures et demie...

LE PRÉIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A LONDRES

Paris, 27 mai. — Nous pouvons assurer aujourd'hui, dit le Temps, que le principe d'une visite du Président de la République au roi d'Angleterre, à Londres, pour le mois de juillet, est arrêté.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS

Une lettre de l'évêque d'Orléans
Mgr Touchet, évêque d'Orléans, adresse une pétition à la Chambre des députés. Dans cette pétition, Mgr Touchet se défend d'avoir jamais conseillé ni encouragé la rébellion à aucune loi, ainsi qu'il en fut accusé à la tribune de la Chambre.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Paris, 27 mai. — La Commission sénatoriale de l'enseignement secondaire a adopté aujourd'hui définitivement le texte du projet élaboré par la sous-commission.

LES AUTOMOBILES EN ESPAGNE

Saint-Sébastien, 27 mai. — Cinq automobiles engagées dans la course Paris-Madrid sont arrivées, venant de Bordeaux, à Saint-Sébastien, à trois heures.

UNE TERRIBLE COLLISION

SUR L'ESCAUT

UN STEAMER ANGLAIS COULÉ

Vingt-trois personnes noyées

Anvers, 27 mai. — Le steamer anglais Huddersfield, capturé par un sous-marin allemand, a été coulé dans l'Escaut, le 25 mai dernier.

LA COMMISSION EXTRAPARLEMENTAIRE DE L'ALCOOL

Paris, 27 mai. — M. Rouvier, ministre des Finances, a procédé, ce matin, à l'installation de la grande commission extraparlamentaire de l'alcool.

UNE DÉLÉGATION DES CHAMBRES DE COMMERCE

reçue par M. Trouillot

Paris, 27 mai. — Les délégations des chambres de commerce de Dunkerque, Le Havre, Nantes, Bordeaux, Marseille et Paris ont été reçues ce matin par M. Trouillot, ministre du Commerce.

DANS LA RÉGION

A Croix

Les Frères Maristes sécularisés ont été appelés mercredi, au commissariat de police, pour y fournir des renseignements complémentaires demandés par M. Davaine.

LES CONGRÉGATIONS

A L'ABBAYE DE KERBENET

Laudivivau, 27 mai. — M. Louis Boer, mandataire de M. Louis Lecouturier, liquidateur, est arrivé à Laudivivau, où le greffier de la justice de paix a vendu à un négociant de Laudivivau les récoltes de l'abbaye de Kerbenet.

LES PETITS FRÈRES DE MARIE DE FRENES

Les Frères de Marie de Frenes, qui dirigent l'école de Frenes et qui se sont sécularisés, répondant à une convocation de M. de Lamoignon, se sont présentés mardi, au palais de justice.

LES CONGRÉGATIONS

L'EXAMEN DES DEMANDES D'AUTORISATION

Paris, 27 mai. — On lit dans le Siècle : Nous pouvons annoncer que la première catégorie des demandes d'autorisation aux congrégations de femmes qui vont être soumises à la Chambre, se composera d'ordres voués uniquement à l'enseignement.

LES PETITS FRÈRES DE MARIE DE MORBEQUE

Les Frères de Marie de Morbeque, qui dirigent l'école de Morbeque et qui se sont sécularisés, ont été convoqués à la barre de la Cour de Cassation.

LES CONGRÉGATIONS

LES MANIFESTATIONS ANTIAUTRICHIENNES EN ITALIE

Rome, 27 mai. — Les manifestations irrédentistes continuent dans les principales villes d'Italie. A Palerme, ce matin, 3,000 étudiants de l'Université réunis ont eu un ordre du jour contre les faits d'Autriche.

LES CONGRÉGATIONS

LES MANIFESTATIONS ANTIAUTRICHIENNES EN ITALIE

Rome, 27 mai. — Les manifestations irrédentistes continuent dans les principales villes d'Italie. A Palerme, ce matin, 3,000 étudiants de l'Université réunis ont eu un ordre du jour contre les faits d'Autriche.

philerie, au point de vue national. Des mesures prises au profit de ce coin ne réussiraient jamais à le ressusciter, mais porteraient gravement et irrémédiablement atteinte à des industries qui reçoivent les offres les plus séduisantes des gouvernements italiens, autrichiens et hongrois, sous forme de subventions et d'exonération de droits de douane et de transports.

ciens confédérés, M. Honoré Wabes, sécularisé comme lui, prend sa pension dans une maison particulière. Le directeur, M. Ferdinand Vandenberghe, qui s'appuie sur son religion Frère Nél, loge à l'école; l'un de ses amis, A. Boulogne.

L'UNIFICATION DU SYSTÈME MÉTRIQUE

Paris, 27 mai. — M. Trouillot, ministre du Commerce vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à établir comme étalon prototype du système de mesure, le mètre international, et le kilogramme international, qui ont été adoptés par la conférence des poids et mesures tenue à Paris en 1889.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Stance du mercredi 27 mai 1903
La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. LOCKROY, vice-président.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, adresse une pétition à la Chambre des députés. Dans cette pétition, Mgr Touchet se défend d'avoir jamais conseillé ni encouragé la rébellion à aucune loi, ainsi qu'il en fut accusé à la tribune de la Chambre.

L'ASSISTANCE DES VIEILLARDS

L'ordre du jour appelle la première délibération sur les propositions de loi: 1° de MM. Key et Luchaire; 2° de M. Bismont, sur l'assistance des vieillards, infirmes et incurables.

LA LOI CONTRE LES CONGRÉGATIONS

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, adresse une pétition à la Chambre des députés. Dans cette pétition, Mgr Touchet se défend d'avoir jamais conseillé ni encouragé la rébellion à aucune loi, ainsi qu'il en fut accusé à la tribune de la Chambre.

DISCOURS DE M. L'abbé LEMIRE

M. L'abbé LEMIRE. — Je regrette de ne pas voir traiter assez souvent dans les rapports, les trois points suivants: Assistance par le travail, même pour les vieillards; relation entre la famille du vieillard et le vieillard assisté; enfin, moyens pratiques de réaliser le concours de l'assistance privée.

COMME POUR LES CHARTREUX

Paris, 27 mai. — Le Soleil raconte cette histoire singulière: « Un cercle parisien était sur le point de fermer ses portes par impuissance de vivre. Quelqu'un lui suggéra de fusionner avec un autre plus prospère. Des négociations furent engagées, mais le comité directeur refusa l'union. Il mit seulement une condition: l'obtention d'une autorisation qui permit aux membres du cercle nouveau de se livrer aux douceurs du baccara, qui leur étaient jusqu'alors interdites.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

LA COMMISSION EXTRAPARLEMENTAIRE DE L'ALCOOL

Paris, 27 mai. — M. Rouvier, ministre des Finances, a procédé, ce matin, à l'installation de la grande commission extraparlamentaire de l'alcool.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DANS LA RÉGION

A Croix

Les Frères Maristes sécularisés ont été appelés mercredi, au commissariat de police, pour y fournir des renseignements complémentaires demandés par M. Davaine.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

meux à ce service social qu'il soit à même de juger les besoins réels, mieux que personne. (Très bien, très bien.) Il sera donc aussi de voir les Bureaux de bienfaisance et les Hospices conserver leur autonomie et continuer à faire ce qu'ils ont si bien fait jusqu'à présent. On s'oppose, en transportant leurs ressources aux communes, à leur les sources des libéralités qui leur sont faites. (Très bien, très bien.)

DISCOURS DE M. L'abbé LEMIRE

M. L'abbé LEMIRE. — Je regrette de ne pas voir traiter assez souvent dans les rapports, les trois points suivants: Assistance par le travail, même pour les vieillards; relation entre la famille du vieillard et le vieillard assisté; enfin, moyens pratiques de réaliser le concours de l'assistance privée.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

DISCOURS DE M. MIRMAN

M. MIRMAN. — La Commission a été unanimement d'accord pour instituer un service public de solidarité sociale, qui a traités en deux domaines, celui de l'assistance et celui de l'assurance. Quelles sont les conséquences financières qui résulteraient de l'organisation de ce service? C'est là une question sur laquelle il est bien difficile de se prononcer.

Troisième Édition
DERNIÈRE HEURE
(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)
LES CONGRÉGATIONS
A L'ABBAYE DE KERBENET
Laudivivau, 27 mai. — M. Louis Boer, mandataire de M. Louis Lecouturier, liquidateur, est arrivé à Laudivivau, où le greffier de la justice de paix a vendu à un négociant de Laudivivau les récoltes de l'abbaye de Kerbenet, mévenant le prix de 1.000 francs.

UNE ÉLECTION LEGISLATIVE A PARIS
Paris, 27 mai. — Le Journal officiel publiera demain un décret à cet effet nommant le collège électoral du 2e arrondissement de Paris est convoqué pour le dimanche 21 juin à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Syveton, dont l'élection a été annulée.

LES CONGRÉGATIONS
A L'ABBAYE DE KERBENET
Laudivivau, 27 mai. — M. Louis Boer, mandataire de M. Louis Lecouturier, liquidateur, est arrivé à Laudivivau, où le greffier de la justice de paix a vendu à un négociant de Laudivivau les récoltes de l'abbaye de Kerbenet, mévenant le prix de 1.000 francs.

LES CONGRÉGATIONS
A L'ABBAYE DE KERBENET
Laudivivau, 27 mai. — M. Louis Boer, mandataire de M. Louis Lecouturier, liquidateur, est arrivé à Laudivivau, où le greffier de la justice de paix a vendu à un négociant de Laudivivau les récoltes de l'abbaye de Kerbenet, mévenant le prix de 1.000 francs.

LES CONGRÉGATIONS
A L'ABBAYE DE KERBENET
Laudivivau, 27 mai. — M. Louis Boer, mandataire de M. Louis Lecouturier, liquidateur, est arrivé à Laudivivau, où le greffier de la justice de paix a vendu à un négociant de Laudivivau les récoltes de l'abbaye de Kerbenet, mévenant le prix de 1.000 francs.